Offre de thèse en sociologie

Etude des dynamiques innovantes d'installation agricole et de leur accompagnement

L'INSTITUT DE L'ELEVAGE et l'ESA recrutent un.e doctorant.e en sociologie dans le cadre d'un dispositif CIFRE.

Le projet

RENOUER : « RENOUvellement des actifs : CoopERation entre organisations locales pour l'accompagnement de nouveaux projets », INSTITUT DE L'ELEVAGE, ESA, LCA, FNCUMA, CIAP, TERRE DE LIENS, Chambres régionales d'agriculture de Bretagne et Pays de la Loire, CFPPA Campus Agronova. Financement CASDAR de 42 mois (2022 – 2026).

La diversité et les nouveaux profils des entrants en agriculture interrogent les acteurs des filières, des territoires, de l'accompagnement à l'installation et plus globalement l'écosystème autour de l'agriculture. Une longue tradition de recherche a documenté la question du renouvellement des générations. Elle a été avant tout consacrée à la transmission familiale (Jacques-Jouvenot 2014, Barthez 1982, Bessière 2010), qui a longtemps représenté le paradigme du renouvellement des actifs, puis s'est élargie aux Hors Cadre Familiaux et aux Non Issus du Milieu Agricole (Barthez 1999, Lataste et Chizelle 2015, Gillet 1999). Elle suit en cela la perte de centralité de la transmission familiale au profit de l'ouverture de la population agricole (Dubuisson-Quellier et Giraud 2010), qui se traduit par l'arrivée en agriculture de nouveaux publics – qui restent malgré tout mal connus. Les conditions socio-économiques du processus de cession et reprise des exploitations agricoles ont fait l'objet de travaux complémentaires (Gaté et Latruffe 2016), qui pointent la difficulté croissante de reprise d'exploitations de grande taille. Ces travaux et d'autres font le constat d'une inadéquation entre d'une part les structures existantes et disponibles à la reprise, et d'autre part les projets des candidats à l'installation, issus pour une large part de ces nouveaux publics. Les structures d'accompagnement peinent à pallier cette inadéquation, et plus largement à prendre en charge la diversité croissante des agriculteurs de manière concertée. Ces éléments s'inscrivent plus généralement dans l'évolution des structures productives et du travail agricole, avec le développement de variations autour du modèle d'exploitation français qui tendent parfois vers une situation quasi-duale à l'installation (exemple des exploitations avec bovins viande, Perrot, 2020 ; Chatellier et al, 2021). Cette tendance remet en cause le modèle de la transmission familiale des exploitations en même temps qu'elle ouvre de nouvelles modalités d'exercice de l'activité agricole (Anzalone et Purseigle, 2014).

Le projet propose également un cadre d'analyse plus large du renouvellement, en termes « d'actifs » plutôt que de « générations », ce qui permet de prendre en compte des évolutions sociales

et économiques qui dépassent de plus en plus la seule dimension générationnelle. Cela concerne tout d'abord la porosité entre les populations des agriculteurs chefs d'exploitation et des salariés. La notion d'actifs permet également de prendre en compte l'évolution des carrières, susceptibles d'être plus segmentées dans le temps. L'agriculture n'est plus l'activité d'une vie (d'une génération), mais une phase dans la trajectoire professionnelle des acteurs. Cette segmentation se manifeste particulièrement dans le cas des secondes carrières (installations tardives) et des départs précoces, réalités qui sont encore peu appréhendées aujourd'hui. En posant l'enjeu autrement qu'en termes de générations, on peut également reprendre avec un œil neuf la question de la transmission. Il est alors possible de mieux prendre en considération les autres modalités d'allocation des ressources que sont la transformation et la création d'exploitations, qui sont jusque-là masquées par l'omniprésence de l'enjeu de transmission.

La thèse

Le/la doctorante participera à l'ensemble des tâches du projets et sera plus particulièrement investi.e dans la tâche 2, consacrée à l'étude de dynamiques d'installation innovantes et de leur accompagnement. Elle porte sur une dizaine d'études de cas réparties sur deux grands ensembles contrastés (Grand Ouest ; Massif Central et Sud-Ouest) et concernant une diversité de filières (bovines, maraîchage, viticulture entre autres). Nous entendons par "cas" une configuration spécifique d'installations sur un territoire définie à partir de plusieurs critères : le type d'installation (individuel, collective), les caractéristiques des candidats (âge, origines et parcours sociaux) et les organisations impliquées dans leur accompagnement (intégration ou non dans les dispositifs classiques de l'accompagnement de l'installation). Sans préjuger des résultats à venir, une pré-liste de 45 cas a déjà été construite, et plusieurs types d'installation sont susceptibles de présenter un intérêt pour l'étude : les installations territorialisées se caractérisent par l'implication d'acteurs du territoire extérieurs ou non à l'agriculture, et bénéficient du soutien d'organisations valorisant le lien au territoire ; les installations collectives rassemblent plusieurs actifs qui élaborent ensemble un nouveau projet d'activité agricole, ce qui facilite l'adéquation entre les exploitations existantes (souvent de taille importante) et les projets des entrants ; les installations appuyées par des dispositifs coopératifs où ceux-ci accompagnent des candidats qui ne disposent pas de toutes les composantes nécessaires à l'activité agricole.

Chaque étude de cas fera l'objet d'une investigation approfondie, par la réalisation d'entretiens semi-directifs (entre 5 et 15 par cas selon le nombre d'acteurs impliqués) et le recueil de sources documentaires de type socio-économique. Elles seront le cadre d'une analyse pluridimensionnelle des dynamiques d'installation. L'objectif est d'analyser les installations au-delà des seuls cas de transmission des exploitations agricoles. En effet, la transmission est une modalité parmi d'autres du maintien de l'activité agricole ; elle fait de plus en plus de place à des processus de transformation des exploitations et de création de nouvelles structures. Ces études de cas visent à documenter la diversité des modalités d'allocation des ressources nécessaires à l'activité agricole, qu'elles concernent les outils de production et de transformation, le foncier, ou bien les réseaux professionnels et territoriaux. L'analyse portera également sur les caractéristiques des candidats récemment installés, dans la continuité de l'action 1, et en particulier leurs rapports au travail, au capital, à la rémunération, et au statut d'indépendant ou de salarié. Ces caractéristiques seront mises en relation avec les attentes des sortants de l'activité agricole (les cédants) et les ressources qu'ils sont susceptibles de transmettre. L'analyse portera également sur l'accompagnement par les structures de développement, afin d'en comprendre les effets sur les trajectoires d'accession à l'activité agricole ainsi que sur les territoires et pour les filières.

Profil et compétences du/de la candidate

- niveau M avec soit un master de sociologie (ou sciences sociales) et des connaissances sur le milieu agricole ; soit un diplôme ingénieur en agriculture avec une pratique des sciences humaines et sociales ;
- Maitrise des méthodes d'enquête en sciences sociales ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Capacité à travailler au sein d'un projet collectif ;
- Permis B pour la réalisation des enquêtes de terrain.

Accueil et encadrement de la thèse

La thèse sera dirigée par Romain Melot, directeur de recherche en sociologie à INRAE, et rattachée à l'Ecole Doctorale ABIES. Un co-encadrement scientifique de la thèse sera assuré par Guilhem Anzalone, enseignant-chercheur en sociologie à l'ESA. L'encadrement professionnel sera assuré par l'INSTITUT DE L'ELEVAGE et les travaux seront suivis étroitement par les partenaires du projet.

L'INSTITUT DE L'ELEVAGE est un Institut de recherche appliquée indépendant, reconnu et soutenu par les pouvoirs publics, membre du réseau ACTA, doté d'un Conseil d'Orientation Scientifique. Le ou la doctorante sera rattaché.e au site de Paris.

L'ESA est un pôle d'enseignement supérieur et de recherche en agriculture, alimentation, environnement et marchés. Située à Angers, l'ESA accueille 3 000 étudiants inscrits et plus de 200 salariés. Le ou la doctorante sera accueilli.e au Laboratoire de recherche en sciences sociales, sur le site d'Angers.

Procédure de recrutement

Une partie des modalités présentées ci-dessous sont demandées par l'ANRT pour le dépôt de dossier CIFRE. Cf https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/guide_depot_deposant_cifrejan22.pdf pour plus de détails.

- Une lettre de motivation présentant une première approche de l'objet et l'intérêt des compétences et expériences pour le traiter.
- Un CV mentionnant notamment le parcours académique ainsi que les expériences professionnelles.
- Un document permettant d'évaluer les compétences rédactionnelles (mémoire, rapport ou autre).
- Les relevés détaillés des notes obtenues en dernière année comptant pour l'obtention du/des diplôme(s) de grade Master (Master 2 ou dernière année d'école d'ingénieur).
- Une attestation de réussite au(x) diplôme(s) conférant le grade Master ou d'un niveau équivalent est à joindre au dossier de candidature, sauf si sa délivrance reste à venir dans l'année.

Contacts pour renseignements et candidature

Christophe PERROT (INSTITUT DE L'ELEVAGE) : christophe.perrot@idele.fr

Guilhem ANZALONE (ESA Angers) : g.anzalone@groupe-esa.com

Romain MELOT (INRAE) : romain.melot@inrae.fr

Date limite de candidature 15/10/2022. Entretien à prévoir entre le 19 et le 26/10/2022.